



jusqu'au 15 février 2026

Bourses aux auteurs de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les appels à candidatures pour les bourses aux auteurs de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont en ligne. Dossiers à déposer jusqu'au dimanche 15 février 2026 pour la bande dessinnée et jusqu'au lundi 16 février 2026 pour la littérature, l'illustration et la traduction.

Les auteurs et autrices, illustrateurs et illustratrices jeunesse, dessinateurs, dessinatrices et scénaristes BD, ainsi que les traducteurs et traductrices, résidant en Auvergne-Rhône-Alpes depuis plus d'un an, ayant publié au moins une fois à compte d'éditeur, peuvent présenter leur candidature pour l'attribution d'une bourse d'écriture. Ces aides, attribuées par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le concours de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, ont pour objectif de contribuer à "donner du temps" à des auteurs et autrices pour mener à bien un projet d'écriture et de publication.

- Bourses d'écriture et de traduction : modalités de candidature et de dépôt des dossiers en ligne.
- Bourses aux auteurs de bande dessinée : modalités de candidature et de dépôt des dossiers en ligne.

Renseignements: j.bouvier@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Dernière édition : 17 nov. 2025 à 15:30

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/bourses-aux-auteurs-de-la-drac-et-de-la-region-auvergne-rhone-alpes-691b2fdbo9e87